



Les jeunes et le taxage au Québec

Ministère de la Sécurité publique

Québec 

COAUTEURES DU RAPPORT

Marie-Marthe Cousineau, chercheure
Centre international de criminologie comparée

Sylvie Gagnon, consultante

Louise Marie Bouchard, professionnelle
Institut national de santé publique du Québec

RESPONSABLES DE L'ENQUÊTE – POUR LE QUÉBEC

Marie-Marthe Cousineau, chercheure
Centre international de criminologie comparée

Louise Marie Bouchard, professionnelle
Institut national de santé publique du Québec

RESPONSABLE POUR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Linda Veillette, chef de service
Service de la prévention de la criminalité

COLLABORATEURS

Comité interministériel de soutien aux différents programmes de financement

Sylvie Béland, ministère de la Sécurité publique

Marie-Yolande Bujold, consultante

Richard Desjardins et Annick Monger, maison des jeunes Kekpart

Danielle Chartrand, consultante

ISBN : 2-550-39490-9

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
• Le questionnaire	2
• Formation aux organismes participants	3
• Déroulement de l'enquête	3
• Les jeunes participant à l'étude	4
L'ampleur du phénomène	5
• La peur d'être taxé	7
• Entre la crainte et la réalité	8
L'expérience de taxage...	9
• Qui?	9
• Quand?	12
• Comment?	12
• Pourquoi?	13
• Réactions et conséquences	14
• Quelques suggestions des jeunes pour contrer le taxage	15
Conclusion	16

INTRODUCTION

Qui n'a pas entendu parler, à tort ou à raison, de violence dans les écoles comme d'un phénomène de société à la hausse. Des reportages télévisuels et des articles dans les journaux discutent régulièrement cet aspect de la criminalité en rapportant des histoires vécues que ce soit par des enfants, des adolescents, des enseignants, et même des parents. Les statistiques récentes¹ montrent une augmentation des crimes contre la personne commis par les jeunes alors que le taux de criminalité général diminue. Un nouveau mot apparaît alors dans le vocabulaire québécois, et ailleurs, au tournant des années 1990 : le « *taxage* ». En vertu du *Code criminel*, le taxage est considéré comme un vol qualifié avec menace d'extorsion ou d'intimidation.

En 2001-2002, le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) a voulu en savoir plus sur ce phénomène et a choisi de cibler la thématique du taxage chez les jeunes dans le cadre du Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité. Ce Programme vise à accorder une aide financière aux organismes communautaires travaillant notamment auprès de la jeunesse, pour réaliser un projet en prévention de la criminalité en lien avec la ou les thématiques entérinées par le Comité interministériel de soutien aux divers programmes de financement².

Le MSP souhaitait inscrire les projets dans une démarche structurée d'intervention telle que préconisée par la *Politique ministérielle en prévention de la criminalité* rendue publique en novembre 2001. Cette démarche vise notamment à s'assurer que le choix des mesures préventives à mettre de l'avant pour contrer la criminalité s'appuie sur un diagnostic local bien articulé des problèmes auxquels on souhaite s'attaquer.

Après avoir effectué une sollicitation auprès d'un grand nombre d'organismes, le Ministère a octroyé du financement à 34 organismes à but non lucratif pour qu'ils réalisent, dans une première phase, un diagnostic sur le taxage auprès des jeunes de leur communauté, à partir d'un même questionnaire d'enquête. Cette initiative a permis de recueillir des données auprès de 16 660 jeunes, garçons et filles, de niveau primaire, secondaire I à III et secondaire IV et V à travers le Québec, auxquels s'ajoutent des jeunes hors milieu scolaire. Ces informations suffisent pour dresser un portrait québécois de la situation. En outre, le nombre important de répondants permet d'interpréter les résultats, privilège rarement rencontré, comme étant issus d'un sondage de victimisation pour ce qui est des questions qui s'adressent aux jeunes victimes, et comme un sondage de délinquance autorévélee lorsque les jeunes taxeurs sont interpellés.

Le présent rapport fournit une compilation et une analyse des résultats obtenus dans le but de présenter un portrait de l'ampleur de la problématique du taxage chez les jeunes et de la façon dont le phénomène se produit, tant du point de vue des victimes que des auteurs de gestes de taxage. Les organismes ayant participé à la première étape de la démarche ont été invités à analyser leurs données locales de manière à préciser le diagnostic qui les concerne plus spécifiquement, ce qui devait les amener, dans une deuxième étape, à élaborer des plans d'action visant à mettre sur pied des mesures préventives.

1.

Savoie, Josée (1999), La criminalité de violence chez les jeunes, *Juristat*, Statistiques Canada, n° 85-002-XPF, Volume 19, n°. 13

2.

Le Comité interministériel est composé de représentants des ministères suivants : Éducation, Santé et Services sociaux, Justice, Famille et Enfance, ainsi que du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA).

• LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire utilisé lors du sondage propose d'abord une définition du taxage afin de s'assurer que les répondants comprennent bien ce dont il est question :

« Le taxage, c'est lorsqu'on te prend quelque chose qui t'appartient contre ta volonté. Pour ce faire, l'agresseur peut utiliser la menace, l'intimidation, la force physique ».³

Le questionnaire est rempli de façon confidentielle. Il comprend quatre sections d'une page chacune. La première permet de catégoriser le jeune en fonction de son âge, de son sexe et de son niveau scolaire, et comporte des questions générales sur le phénomène du taxage : les jeunes qui en sont victimes, ceux qui en sont témoins, ceux qui en sont les auteurs, et ceux qui ont peur d'en être victimes. Une question invite les jeunes à préciser les lieux où ils craignent de se faire taxer, lorsque tel est le cas. La deuxième section est remplie uniquement par les jeunes qui disent avoir été victimes, une ou plusieurs fois, de taxage. Cette section leur permet d'expliquer ce qui est arrivé, comment et où cela s'est passé, leurs réactions et leurs sentiments face à l'agression. La troisième section s'adresse aux jeunes qui avouent avoir déjà tenté de faire ou fait du taxage, encore ici une ou plusieurs fois. Les questions ont trait cette fois à l'expérience du point de vue de l'auteur de gestes de taxage : comment et où cela s'est-il passé, le jeune était-il seul ou accompagné, quelles étaient ses motivations, qui était la victime, qu'a-t-elle ressenti? Plusieurs questions « miroirs » ont été prévues afin de pouvoir comparer la perception de l'expérience du taxage du point de vue de la victime et de celui de l'auteur du taxage.

L'ensemble du questionnaire devait être rempli par tous les élèves qu'ils aient ou non été victimes de taxage, qu'ils aient ou non tenté de faire ou fait du taxage. Pour la plupart des questions, il s'agissait de cocher une ou plusieurs réponses, selon le cas. Ceux pour qui la situation ne s'appliquait pas, ceux qui n'ont pas été victimes de taxage ou n'ont jamais posé de gestes de taxage, répondaient « ne s'applique pas » aux questions qui ne les concernaient pas. Cette façon de faire a été privilégiée dans le but d'assurer la confidentialité des réponses et faire en sorte que tous remplissent les sections qui s'adressent aux victimes et aux auteurs de gestes de taxage, et non seulement ceux qui étaient concernés par ces questions, ce qui aurait pu permettre de les identifier, au moment même où le questionnaire était rempli.

La quatrième section du questionnaire se compose de cinq interrogations ouvertes invitant les jeunes à formuler leur propre définition du taxage et d'un gang, et à s'exprimer sur ce qui leur fait peur, sur les principaux problèmes vécus par les jeunes et, finalement, sur des façons possibles d'éviter le taxage.

3.

Cette définition du taxage est une adaptation de deux textes publiés par Anne-Élyse Deguire, étudiante à l'Université de Montréal et Sonia Auclair du Service de police de la Ville de Montréal, www.forum.umontreal.ca/numeros/2000_2001/forum_00_10_02/article10.html et www.familis.org/riopfq/activities/auclair.html.

• FORMATION AUX ORGANISMES PARTICIPANTS

Une formation a eu lieu à deux reprises en septembre 2001, à Montréal et à Québec, afin de soutenir les organismes participants dans l'établissement du diagnostic sur le taxage, et de préciser la façon de procéder à l'enquête (engagement des écoles et approbation des parents, construction de l'échantillon, façon de répondre au questionnaire,...). Une seconde formation a eu lieu à l'hiver suivant, cette fois pour expliquer aux organismes comment interpréter les données, élaborer une stratégie d'intervention avec les partenaires en fonction des résultats du diagnostic, et prévoir un plan d'évaluation des actions entreprises.

À la fin de l'enquête, une fois la collecte des données complétée, le Ministère s'est chargé de

leur saisie informatique et a réalisé une première compilation de celles-ci. Ce faisant, le MSP a pu fournir aux organismes une première série de tableaux statistiques présentant les résultats pour chaque projet, chaque région administrative, ainsi que les données pour l'ensemble du Québec. Un canevas soutenant l'analyse des données conduisant au diagnostic, un modèle de rapport fournissant des balises pour l'utilisation de celui-ci, ainsi qu'un guide de rédaction du plan d'action ont également été acheminés aux organismes. Ces documents ont pu les soutenir dans la démarche et assurer une certaine uniformité dans la présentation des résultats et des plans d'action, qui pouvaient, par ailleurs, être tout à fait spécifiques et, par conséquent, différents d'un projet à l'autre.

• DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Les organismes ont dû, d'abord, se concerter avec les directions et les conseils d'établissement des écoles visées afin de pouvoir utiliser du temps pendant une période habituelle de cours pour faire remplir le questionnaire aux jeunes. Pour participer à l'enquête, les élèves de moins de 14 ans devaient préalablement avoir fait signer un formulaire de consentement par un parent⁴. Généralement, les élèves étaient rencontrés une première fois afin de leur expliquer le contenu du questionnaire, et leur distribuer les formulaires de consentement adressés aux parents. Les jeunes de 14 ans ou plus pouvaient eux-mêmes accepter, ou non, de participer à l'étude.

Le questionnaire était ensuite rempli par les jeunes sous la supervision d'un animateur. D'abord, celui-ci prenait le temps d'expliquer aux répondants le but de l'enquête et le contenu du questionnaire et de préciser les consignes qu'ils devaient suivre pour le remplir. Au primaire, il a été nécessaire de lire les questions avec les élèves,

au fur et à mesure qu'ils remplissaient le questionnaire. Au secondaire, ce dernier pouvait être autocomplété, l'animateur se contentant de répondre aux élèves à qui certains points posaient problème. Les élèves prenaient le temps voulu pour remplir le questionnaire. À la fin de chaque séance, l'animateur gardait un peu de temps pour une discussion où les jeunes pouvaient poser librement des questions concernant la problématique du taxage. L'occasion était alors donnée de faire connaître aux jeunes les ressources susceptibles de leur venir en aide de diverses façons, en leur fournissant les noms de personnes ressources, des numéros de téléphone, ou mieux des dépliants publicitaires. Globalement, la procédure pouvait prendre entre 30 minutes et une heure variant en fonction du temps mis à l'entrée en matière et à la discussion après que le questionnaire avait été rempli. Le questionnaire en lui-même prenait entre 10 et 20 minutes à remplir, selon le niveau scolaire.

4.

Dans le cas des écoles de Montréal, tous les jeunes d'âge mineur devaient obtenir cette autorisation.

• LES JEUNES PARTICIPANT À L'ÉTUDE

Au total, 16 660 jeunes de 13 des 17 régions du Québec ont participé à cette étude. Il pouvait y avoir un seul ou plusieurs projets dans chacune de ces régions donnant lieu à autant de diagnostics, soit au total 34. Le graphique 1 présente la répartition de l'échantillon par régions. Montréal y est la plus représentée (24,7 % des répondants) ce qui n'a rien de surprenant compte tenu qu'elle totalise aussi le plus grand nombre de résidents et, par conséquent, de jeunes (20,8 % de l'ensemble du Québec⁵). La Montérégie et la région de la Capitale-Nationale composent respectivement 12,0 % et 11,3 % de l'échantillon, suivies de près par les Laurentides (8,7 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (7,9 %) et la Mauricie (7,7 %).

Bien que chacune des régions ne soit pas représentée en proportion égale à sa population respective, le grand nombre de jeunes ayant rempli le questionnaire, dans divers coins du Québec, et la répartition géographique de ceux-ci, font en sorte

qu'on peut prétendre que les résultats de l'enquête donnent un portrait réaliste de la situation du taxage chez les jeunes dans l'ensemble du Québec.

En plus d'offrir une représentation régionale, l'échantillon prend en compte une diversité de réalités sociales et scolaires. Selon les projets, divers milieux scolaires ont en effet été ciblés en fonction de caractéristiques particulières : milieux urbains ou ruraux, milieux défavorisés ou favorisés, petites ou grandes écoles, écoles spécialisées, écoles privées et publiques, ainsi que des maisons de jeunes.

Presque autant de filles (49,0 %, n = 8 107) que de garçons (51,0 %, n = 8 428) ont répondu au sondage⁶. Ceux-ci se répartissent entre les niveaux primaire (27,9 %, n = 4 586), secondaire I à III (48,1 %, n = 7 905) et secondaire IV et V (20,8 %, n = 3 419)⁷. Enfin, 527 questionnaires (3,2 %) ont été remplis par des jeunes hors du milieu scolaire^{8,9}.

Graphique 1 Répartition de l'échantillon par régions



5. Institut de la statistique du Québec, 2001, 10 à 19 ans, www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/regional/203.htm.

6. Données manquantes : 125 (0,8 %).

7.

Au niveau secondaire, l'étude a été réalisée essentiellement auprès de classes de 1^{re}, 3^e et 5^e secondaire, chaque niveau représentant un peu plus de 20 % de l'échantillon, pour obtenir des données sur différents niveaux scolaires et pouvoir comparer la configuration du phénomène tel qu'il apparaît chez les plus jeunes et chez les plus âgés. L'âge moyen de l'échantillon est de 13,5 ans, avec un écart-type de 2,3 ans. Les élèves des 2^e et 4^e secondaires étaient très peu représentés dans l'échantillon, soit 1 % au total. L'étude a fait appel à eux lorsque le nombre de jeunes des secondaires I, III et V était insuffisant pour une école ou une région.

8. Les jeunes hors du milieu scolaire ne constituent pas une catégorie homogène. Ces jeunes peuvent avoir été rejoints dans les parcs, la rue, les maisons de jeunes ou avoir été identifiés par des intervenants comme étant des jeunes ne fréquentant pas l'école.

9. 223 jeunes (1,3%) n'ont pas répondu à la question.

L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

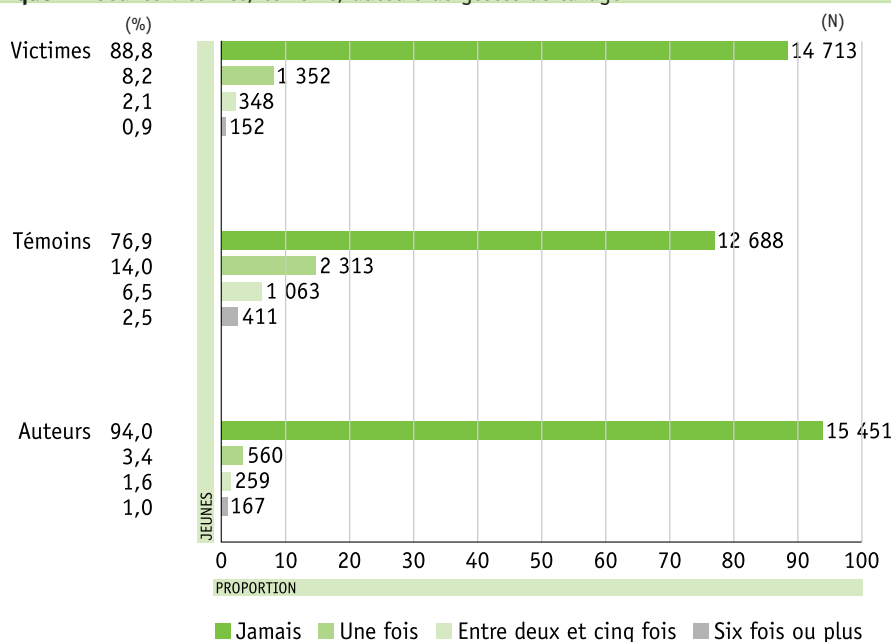
62 % des jeunes sont affectés par le phénomène du taxage¹⁰ ;
 11 % des jeunes confient avoir déjà été victimes de taxage;
 23 % des jeunes déclarent avoir été témoins de gestes de taxage;
 6 % des jeunes révèlent avoir déjà tenté de faire ou fait du taxage;
 50 % des jeunes disent avoir peur de se faire taxer;

6 victimes sur dix sont des garçons;
 7 auteurs de taxage sur dix sont des garçons;
 6 jeunes sur dix qui disent avoir peur d'être taxés sont des filles.

Plus de six jeunes sur dix (61,9 %) sont liés au phénomène du taxage. Un peu plus d'un répondant au sondage sur dix (11,2 %, n = 1 852) révèle avoir été victime de taxage. Près des trois quarts des jeunes victimes affirment avoir été la cible d'un taxeur une seule fois. Il convient néanmoins de noter que 152 jeunes (0,9 %) rapportent avoir été victimes six fois ou plus! (graphique 2)¹¹

Proportionnellement plus nombreux sont ceux qui indiquent avoir déjà été témoins de gestes de taxage une fois (14,0 %, n = 2 313), entre deux et cinq fois (6,5 %, n = 1 063) ou même six fois ou plus (2,5 %, n = 411). Reste 77,0 % des jeunes (n = 12 688) qui n'auraient jamais assisté à une scène de taxage¹².

Graphique 2 Jeunes victimes, témoins, auteurs de gestes de taxage



10.

Ce pourcentage comprend les jeunes qui, sans avoir été impliqués directement dans une des trois expériences de taxage (victime, témoin, auteur), ont quand même déclaré avoir peur d'être taxés.

11.

95 jeunes (0,6%) n'ont pas répondu à la question.

12.

185 jeunes (1,1%) n'ont pas répondu à la question.

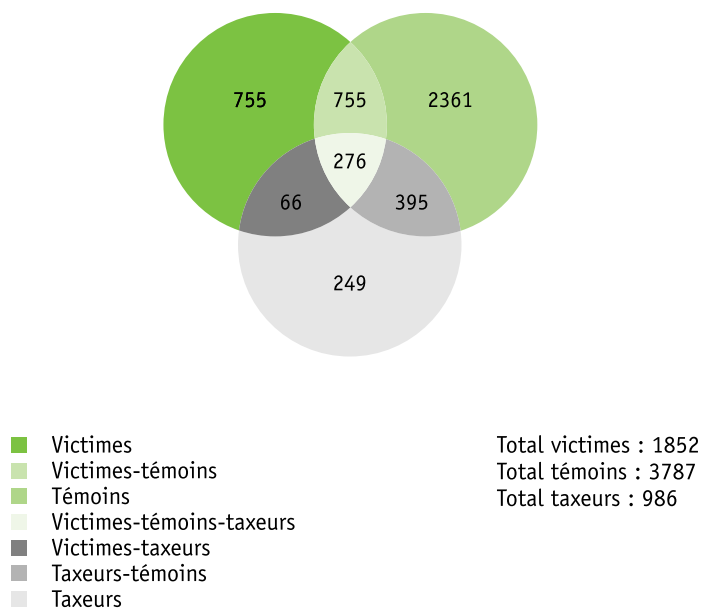
Les jeunes sont proportionnellement moins nombreux à avouer s'être personnellement livrés à des gestes de taxage. Ainsi, 3,4 % (n = 560) des jeunes répondants au sondage dévoilent avoir déjà posé une fois un geste de taxage, auxquels s'ajoutent 259 jeunes (1,6 %) qui admettent avoir taxé d'autres jeunes entre deux et cinq fois et 167 autres (1,0 %) qui cumulent six expériences de taxage ou plus à titre d'auteurs¹³.

De plus, 276 jeunes ont rapporté avoir été exposés aux trois composantes de l'expérience du taxage.

La figure I illustre le caractère non exclusif des composantes de l'expérience de taxage¹⁴. Ainsi, si un total de 4 857 jeunes sur les 16 660 qui ont répondu au questionnaire, soit **29,2 %, ont**

affirmé avoir vécu l'une ou l'autre des situations décrites (avoir été victime, témoin ou auteur de taxage), nombreux sont ceux qui cumulent plusieurs de ces expériences : 34,7 % (342/986) jeunes qui ont révélé avoir tenté ou posé un geste de taxage ont aussi indiqué avoir déjà été victimes d'un tel événement, et parmi eux 80,7 % (276/342) ont aussi été témoins d'actes de taxage; 1 031 victimes ont aussi été témoins, et parmi elles, encore une fois, 26,8 % (276) se trouvent aussi parmi les auteurs de gestes de taxage. La gymnastique arithmétique pourrait se poursuivre et décliner en toutes sortes de combinaisons possibles, que l'on trouve à la figure 1. Globalement, il s'agit de prendre conscience que le taxage est une réalité complexe, multiforme, et que les principaux protagonistes peuvent y tenir plusieurs rôles successivement.

Figure 1 Répartition des jeunes selon qu'ils déclarent avoir déjà tenté de faire ou fait du taxage, qu'ils en sont témoins ou victimes (N)



13. 223 jeunes (1,3%) n'ont pas répondu à la question.

14. On constate un plus grand nombre de données manquantes dans cette figure en raison du fait qu'elle compile uniquement les questionnaires où le jeune a répondu aux trois questions concernant l'expérience de taxage : en avoir été victime, témoin ou auteur.

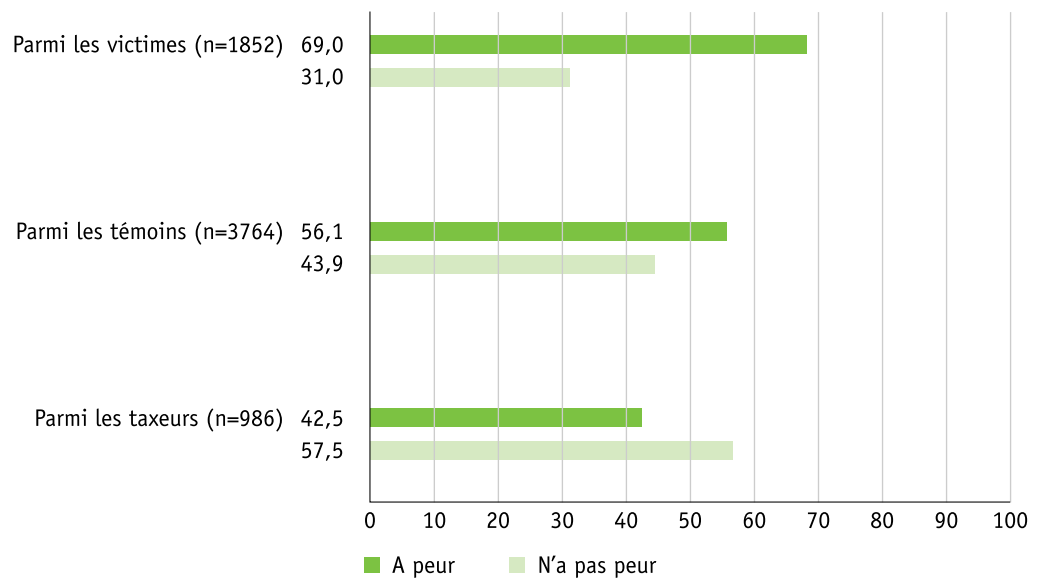
• LA PEUR D'ÊTRE TAXÉ

Bien que ce soient les jeunes garçons qui vivent le plus souvent l'expérience de taxage, ce sont les filles qui craignent le plus d'en être les victimes.

Il semble n'y avoir aucune commune mesure entre la probabilité pour les jeunes d'être un jour victimes de taxage et la crainte que suscite une telle éventualité. En effet, si un peu plus d'un dixième (11,2 %) des jeunes ont un jour été victimes de taxage et que près du quart d'entre eux (23,0 %) ont été témoins d'un geste de taxage, ils sont près de la moitié à avouer craindre parfois (42,6 %, n = 6 996), souvent (4 %, n = 655) ou même en tout temps (3,4 %, n = 560) d'être la cible d'un geste de taxage.¹⁵ **Sur les 16 660 jeunes, 32,7 % déclarent craindre un jour être victimes de taxage sans jamais y avoir été exposés comme victime, témoin ou auteur.**

La figure 2 montre que ceux qui ont déjà été victimes de gestes de taxage craignent proportionnellement plus que les autres d'être taxés. De même, ceux qui ont déjà assisté à un événement de taxage se montrent plus craintifs. Les jeunes taxeurs, à l'inverse, sont proportionnellement moins nombreux à craindre cette forme de victimisation. Reste que, parmi eux, 42,5 % signalent avoir peur d'être à leur tour, un jour, la cible d'une telle forme d'agression. La position de jeune taxeur n'immunise donc pas contre la peur que les rôles se trouvent un jour inversés.

Figure 2 Expérience de taxage et peur d'être taxé (en %)



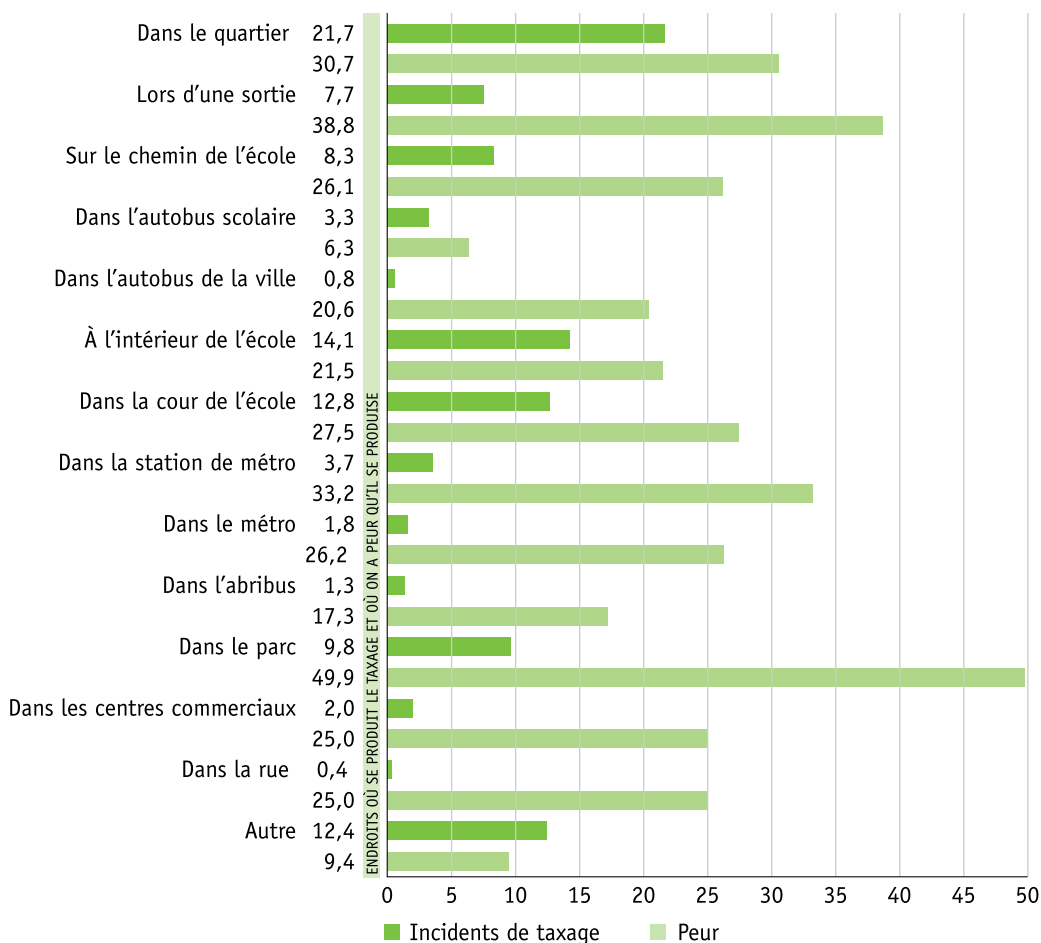
15. Données manquantes 248 (1,5 %).

• ENTRE LA CRAINTE ET LA RÉALITÉ

Confrontée à l'objectivité des manifestations du taxage, la subjectivité de la peur se manifeste dans l'apparition de plusieurs paradoxes, qui apparaîtront dans la suite de la description du phénomène. Un premier paradoxe apparaît lorsque les jeunes sont conviés à indiquer l'endroit ou les endroits où ils craignent le plus d'être taxés. **Ils sont ainsi nombreux à signaler les parcs (49,9 %), les occasions de sortie (38,8 %), les stations de métro (33,2 %) et, plus globalement, leur quartier (30,7 %), comme étant les endroits les plus craints au regard du taxage. Par contre, pris dans son sens large, l'environnement de l'école, regroupant l'intérieur de l'école (21,5%), la cour d'école (27,5 %) et le chemin de l'école (26,1 %), remporte la palme.**

Est-ce là où il y a le plus de dangers de se faire taxer? Les données révélées par les jeunes victimes de taxage laissent entrevoir une différence importante entre les **endroits où se produisent effectivement les gestes de taxage, et ceux où l'on a le plus peur d'être taxés. En effet, d'après le témoignage des jeunes victimes, un total de 21,7 % des agressions se seraient produites dans leur quartier.** L'intérieur de l'école était la scène de 14,1 % des gestes de taxage tandis qu'un autre 12,8 % se déroulaient dans la cour d'école. Le parc vient ensuite comme lieu privilégié avec 9,8 % des agressions alors que c'est dans ce lieu surtout que les jeunes ont peur d'être taxés (15 %). Le graphique 3 illustre bien l'écart qui sépare les endroits où les jeunes disent éprouver la plus grande crainte d'être taxés et ceux où se produisent effectivement les gestes de taxage.

Graphique 3 Endroit où se produit le taxage par rapport aux endroits où l'on a peur de se faire taxer (en %)



L'EXPÉRIENCE DE TAXAGE...

La deuxième partie de l'enquête visait à s'informer sur l'expérience de taxage : qui sont les protagonistes? quand cela s'est-il produit? comment? pourquoi? avec quelles conséquences pour la victime? et pour l'auteur des gestes de taxage?

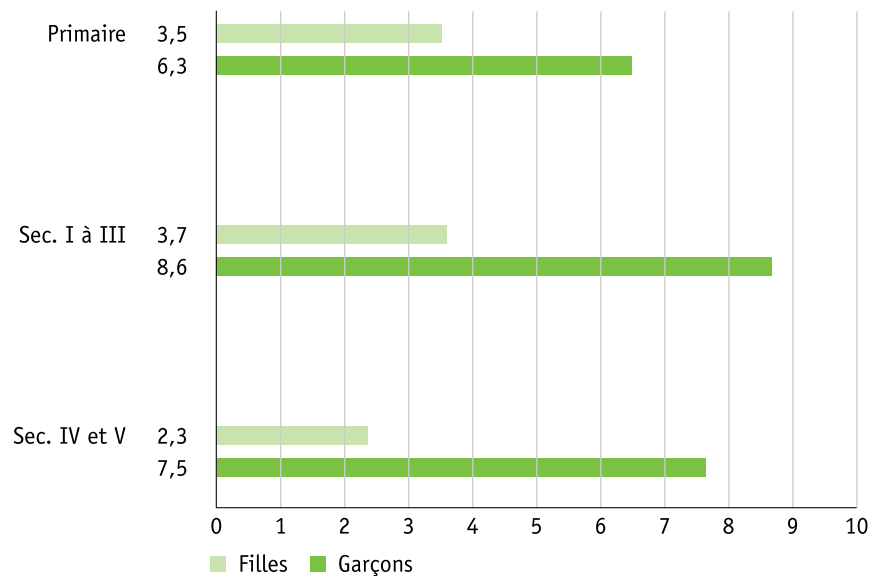
• QUI?

Qui sont les jeunes RESPONSABLES DES GESTES DE TAXAGE?

Le graphique 4 montre que, quel que soit le niveau scolaire, on trouve toujours **chez les garçons au moins deux fois plus d'auteurs de gestes de taxage que chez les filles**, la différence de proportions grandissant à mesure que s'élèvent les niveaux scolaires. Les sauts de paliers ne se font toutefois pas exactement au même moment. Chez les filles, on trouve des proportions semblables d'auteurs de gestes de taxage au primaire (3,5 %) et au secondaire I à III (3,7 %), alors que celles-ci ont tendance à diminuer légèrement vers la fin du

secondaire (2,3 %). Chez les garçons, la démarcation se fait plutôt entre le primaire (6,3 %) et le secondaire avec la plus grande proportion de taxeurs au secondaire I à III (8,6 %), proportion qui diminue légèrement au secondaire IV et V (7,5 %). Enfin, une plus grande proportion de filles (62,0 %) que de garçons (47,8 %) rapportent avoir déjà tenté de faire ou fait du taxage comme un événement unique, ce qui est aussi le cas d'une plus grande proportion des jeunes du primaire (63,2 %) comparés à ceux du secondaire (48,1 %).

Graphique 4 Répartition des jeunes ayant déjà tenté de faire ou fait du taxage selon le sexe et le niveau scolaire (en %)



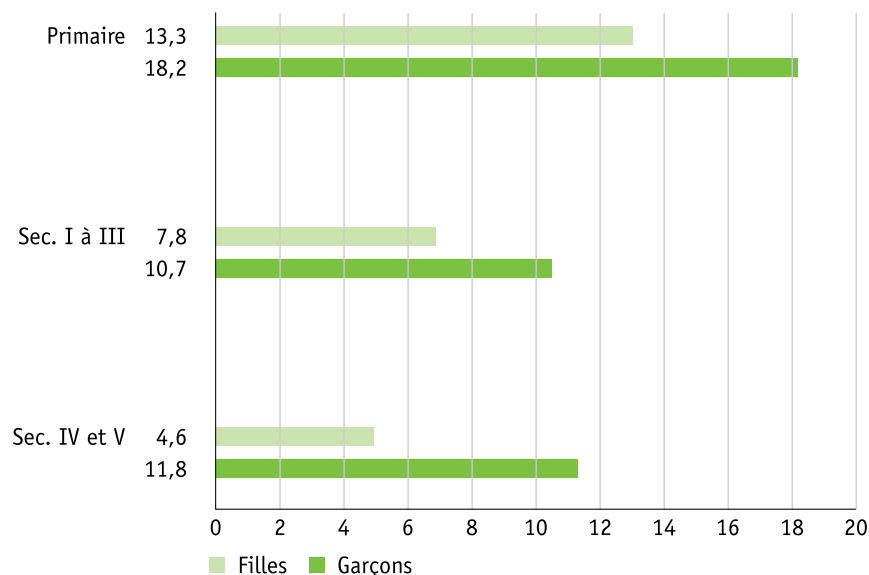
Qui sont les jeunes VICTIMES DES GESTES DE TAXAGE?

Le graphique 5 montre bien que peu importe le niveau scolaire, il y a aussi une proportion toujours plus élevée des victimes chez les garçons. Mais alors que chez les filles le pourcentage de victimes diminue à mesure qu'elles avancent dans leur parcours scolaire, chez les garçons l'évolution se fait plutôt en dents de scie. **Ainsi, 13,3 % des filles du niveau primaire** ont déclaré avoir déjà été victimes de taxage, ce qui est plutôt le cas de 7,8 % des filles de secondaire I à III et de 4,6 % des filles de secondaire IV et V. **Du côté des garçons, ils sont 18,2 % à dénoncer avoir été victimes de gestes de taxage au primaire**, proportion qui passe à 10,7 % chez ceux de secondaire I à III pour remonter légèrement en secondaire IV et V où elle s'établit à 11,8 %. Globalement, c'est donc au secondaire que l'on trouve la plus grande proportion des victimes de taxage, même si, déjà au primaire, les jeunes courent le risque de subir une telle forme d'agression.

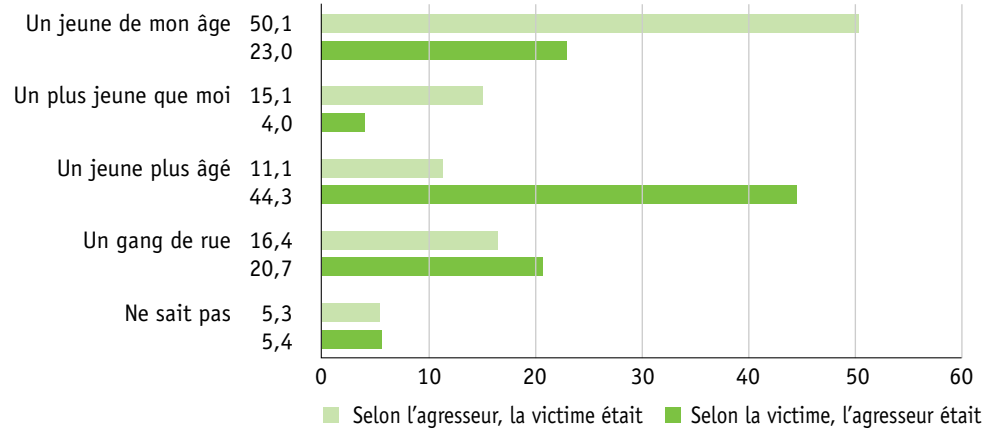
Victimes et auteurs ne semblent pas s'entendre sur la différence d'âge qui les sépare au moment de l'agression : la moitié des jeunes auteurs de gestes de taxage affirment s'en être pris à des jeunes de leur âge, alors que la plus grande partie des victimes (44,3 %) estiment avoir été agressées par un jeune plus âgé qu'elles (graphique 6).

Enfin, victimes et auteurs de gestes de taxage se connaîtraient bien souvent. En effet, la moitié des victimes (50,2 %) relatent avoir été taxées par une personne qu'elles connaissaient. Les filles (57,0 %) disent connaître l'auteur du geste de taxage proportionnellement plus souvent que les garçons (46,1 %).

Graphique 5 Répartition des jeunes ayant été victimes de taxage selon le sexe et le niveau scolaire (en %)



Graphique 6 Perception de l'âge des victimes et des auteurs de gestes de taxage par les auteurs et les victimes¹⁶ (en %)



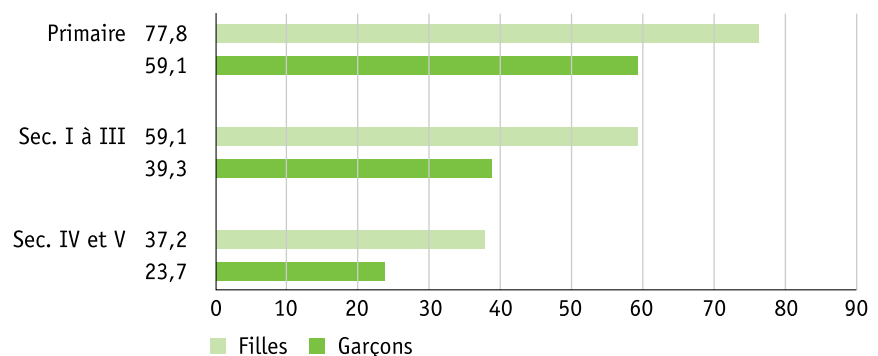
Qui sont les jeunes QUI CRAIGNENT UN JOUR D'ÊTRE VICTIMES DE TAXAGE?

Nouveau paradoxe : alors que c'est chez les garçons que se trouvent majoritairement les jeunes victimes, témoins et auteurs de taxage, c'est chez les filles qu'on trouve la présence la plus marquée de la peur d'être taxées. Bref, bien que le phénomène touche en majorité les garçons, c'est chez les filles que réside la plus grande proportion des jeunes qui signalent avoir peur d'être un jour la cible d'un geste de taxage (58,2 % des filles contre 41,8 % des garçons).

De même, alors que c'est surtout au niveau secondaire que se trouvent les victimes, les témoins et les auteurs de taxage, c'est au niveau primaire que se manifeste la peur avec le plus d'acuité.

Ainsi, le graphique 7 indique que 77,8 % des filles du primaire signalent avoir plus ou moins peur d'être taxées, tandis que cette proportion s'établit à 59,1 % chez les filles de secondaire I à III et baisse à 37,2 % chez celles de secondaire IV et V. Du côté des garçons, ces pourcentages décroissent de la même façon, s'établissant à 59,1 % au niveau primaire, 39,3 % au niveau secondaire I à III et 23,7 % au niveau secondaire IV et V. Les différences de pourcentages entre filles et garçons demeurent sensiblement les mêmes selon les niveaux scolaires et la peur va clairement en décroissant chez les jeunes des deux sexes au fur et à mesure qu'on franchit les niveaux de scolarité.

Graphique 7 Répartition des jeunes ayant peur d'être taxés selon le sexe et le niveau scolaire (en %)



¹⁶.

Données manquantes auteurs : 365 (37,0 %); données manquantes victimes : 246 (13,3 %).

• QUAND?

Seules les victimes se sont prononcées sur le moment où survient l'événement de taxage. La plupart auraient été agressées le soir (46,3 %) ou à des moments entourant les heures de classes, soit le matin, en se rendant à l'école, à l'heure du dîner et tout de suite après l'école (45,6 %). Des différences apparaissent entre les événements touchant les jeunes du primaire, qui se produisent davantage directement après l'école

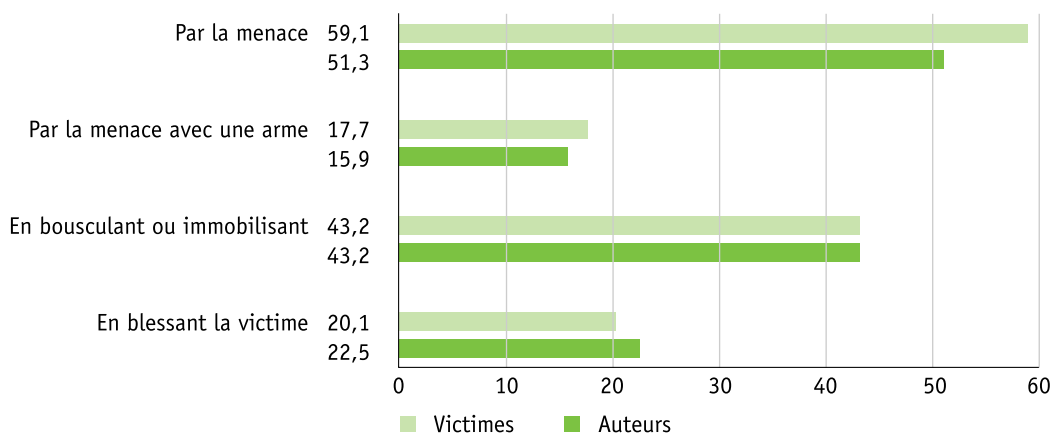
(21,2 % contre 15,5 % pour les victimes du secondaire), alors que du côté des jeunes du secondaire une proportion plus importante sont victimes le soir à la noirceur (24,6 % contre 16,6 % au primaire), mais aussi durant l'heure du dîner (17,2 % contre 12,3 % au primaire), laissant supposer une plus grande surveillance à ce moment du côté du primaire que du secondaire.

• COMMENT?

Victimes et auteurs de gestes de taxage partagent une même vision du *modus operandi* ayant présidé à l'événement de taxage, ce qui permet de croire qu'on s'approche ici de la réalité (graphique 8). La formule la plus souvent utilisée se limiterait aux menaces (ce qui est l'avis de 59,1 % des victimes et de 51,3 % des auteurs) ou à des gestes plus physiques qui sont de bousculer ou d'immobiliser la victime (ce que rapportent 43,2 % des victimes et 43,2 % des auteurs). Moins fréquemment dénonce-t-on le fait que la victime a été blessée (ce que confie 20,1 % des victimes et 22,5 % des auteurs) et plus rarement, mais encore trop souvent, note-t-on la présence d'arme (17,7 % des victimes et 15,9 % des auteurs). Filles et garçons paraissent par ailleurs se distinguer ici dans leur façon de faire. Les filles auteures de gestes de

taxage se révèlent proportionnellement plus nombreuses à prétendre avoir usé de menaces (64,8 %) que les garçons (53,1 %), alors qu'à l'inverse **les garçons s'avèrent proportionnellement plus nombreux (15,5 %) que les filles (7,8 %) à confier s'être servis d'une arme. C'est aussi du côté des garçons que se trouve la plus grande proportion des victimes confrontées à une arme (21,6 % contre 15,3 % chez les filles)**. La proportion des jeunes qui disent avoir utilisé une arme, de même que celle des victimes confrontées à une arme, est aussi plus élevée chez les jeunes du secondaire (20,2 % pour les victimes menacées avec une arme; 15,5 % pour les auteurs utilisant une arme) que parmi ceux du primaire (12,9 % pour les victimes menacées avec une arme; 12,5 % pour les auteurs utilisant une arme).

Graphique 8 Comment cela s'est-il passé? (en %)



Toutefois, proportionnellement, plus de jeunes victimes du primaire (23,5 %) que du secondaire (17,7 %) rapportent avoir été blessées.

Les victimes, de leur côté, précisent s'être trouvées le plus souvent seules (dans 53,7 % des cas), lorsqu'est survenue l'agression. Seulement 17,6 % d'entre elles indiquent avoir été accompagnées d'un ou de deux autres jeunes, et encore plus rares (5,5 %) sont celles qui révèlent avoir été en plus grand groupe (8 jeunes ou plus) au moment de l'agression.

Ils s'entendent mieux lorsqu'il s'agit d'estimer le nombre de jeunes en présence. D'un côté, les jeunes auteurs de taxage disent généralement avoir agi en compagnie d'amis (46,7 %) ou de membres d'un gang (21,3 %). Reste près d'un tiers d'entre eux qui affirment avoir agi seuls (30,9 %)¹⁷. Lorsqu'ils

disent avoir procédé en groupe, les jeunes taxeurs parlent de 4 à 6 jeunes dans 41,0 % des cas et de 11 jeunes ou plus dans 34,9 % des cas. Ces données correspondent assez bien à la perception des victimes. Lorsqu'elles signalent avoir été agressées par un groupe ou par un gang, 43,2 % des victimes estiment entre 4 et 6 le nombre de jeunes auteurs de gestes de taxage présents, alors que 34,9 % d'entre elles parlent plutôt de 11 jeunes ou plus. La majorité des jeunes taxeurs (67,1 %) affirment néanmoins agir de leur propre initiative, alors que 8,7 % confient agir sous les ordres d'un chef de gang juvénile et un autre 5,5 % déclarent être à la solde d'un chef de gang adulte. Enfin, la proportion des jeunes qui prétendent avoir agi seuls est plus élevée chez les élèves du primaire (69,2 %) que chez les jeunes du secondaire (24,8 %) et chez les filles (34,0 %) comparées aux garçons (29,5 %).

• POURQUOI?

Pour l'argent et pour le « fun »

Selon les victimes, l'argent est ce qui serait le plus convoité par les auteurs.

Que veulent donc les jeunes taxeurs ? Des biens convoités, des vêtements de marque que les parents ne peuvent leur payer, de l'argent : voilà les réponses de sens commun qui viennent spontanément à l'esprit, celles que suggèrent aussi les médias. Les victimes ont dressé le portrait de ce qu'on leur avait pris ou, à tout le moins, tenté de leur prendre. Les victimes pouvaient établir plus d'une catégorie de biens exigés par les jeunes auteurs de taxage. Dans près de la moitié des cas (51,2 %), de l'argent ou une carte de guichet sont réclamés des victimes, tant garçons que filles. Viennent au deuxième rang des effets qui se rattachent au contexte entourant l'école : fournitures scolaires, nourriture ou carte d'autobus (30,9 %). Vêtements et accessoires sont pour leur part notés dans 26,6 % des cas alors que les articles « in » en possession des jeunes (patins à roues alignées, planche, trottinette, vélo, téléavertisseur, cellulaire) sont exigés dans 24,6 % des cas.

À cette question, un nombre assez important de victimes (25,1 %) ont coché la case « autre », indiquant une kyrielle d'objets hétéroclites qui n'avaient pas été prévus au départ par les chercheurs (bijoux, accessoires de coiffure, porte-bonheur...).

Dans un autre ordre d'idées, lorsqu'on demande aux jeunes auteurs de gestes de taxage, quelles étaient leurs motivations, on apprend que c'est le plus souvent (dans 25,3 % des cas) pour le « fun », ou pour se venger (22,0 %), avant même un objectif acquisitif qui est d'obtenir un bien convoité (21,0 %). Enfin, 11,6 % des jeunes taxeurs reconnaissent qu'ils souhaitaient « montrer qu'ils étaient capables », notamment aux yeux de leur gang (dans 6,6 % des cas). Reste un autre 6,8 % des jeunes qui affirment s'être livrés à des gestes de taxage afin d'assurer leur protection. Ce pourcentage augmente à 8,8 % lorsqu'il s'agit de jeunes du primaire.

17.

Il faut faire attention à cette donnée, puisqu'un bon nombre de jeunes (358/986) n'ont pas répondu à cette question.

• RÉACTIONS ET CONSÉQUENCES

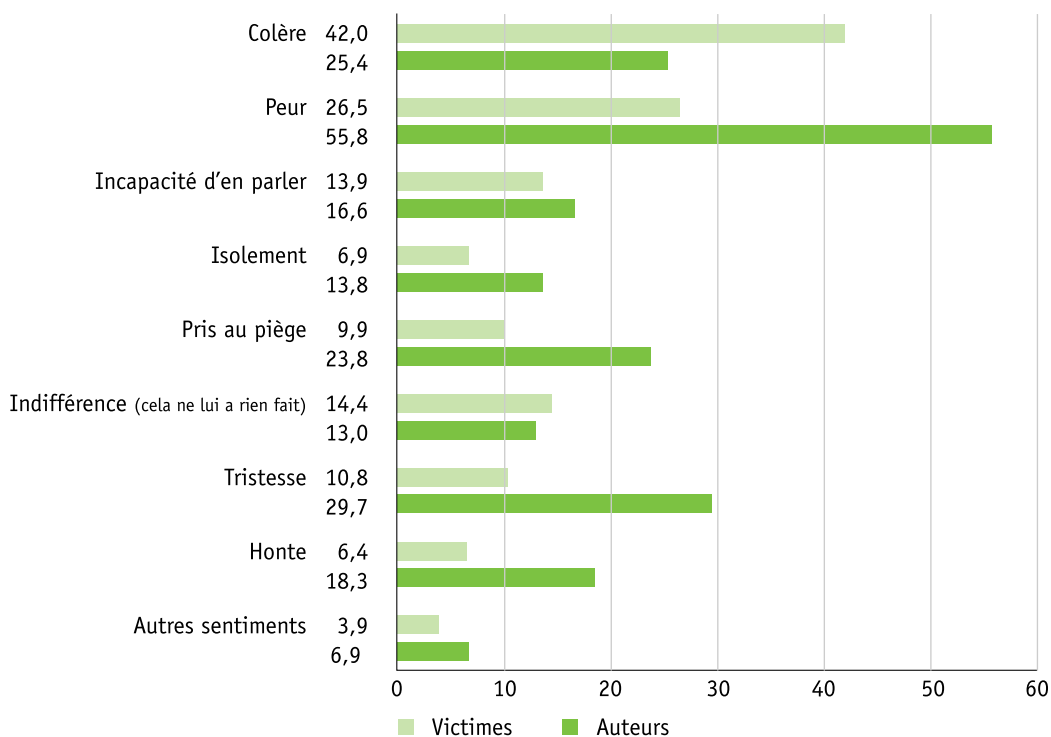
Colère et peur du côté des victimes, fierté et contentement mais aussi angoisse, culpabilité et tristesse du côté des auteurs

Le sondage s'est intéressé aux réactions des victimes de gestes de taxage. Il apparaît en premier lieu qu'une même personne peut réagir de plusieurs façons. En second lieu, on note que plus du tiers des répondants, qui ont eu à vivre une telle expérience (36,0 %), ont opté pour une solution d'évitement ou de retrait en cherchant à contourner les occasions de se trouver en présence de l'auteur du taxage ou encore en refusant d'aller à l'école ou de sortir. Une proportion semblable (35,0 %) a plutôt opté pour une solution de protection qui peut toutefois se traduire de différentes façons : chercher à se protéger en tant que tel, mais aussi se battre ou appeler son gang au secours. Un bon nombre de victimes (21,6 %) concèdent n'avoir tout simplement rien fait. Dans 18,0 % des cas, les jeunes victimes affirment en avoir parlé à quelqu'un, le

plus souvent un ami et non à une personne en autorité pour intervenir (enseignants, parents). Beaucoup plus rarement (10,1 %), l'événement a été signalé aux policiers. En troisième lieu, résultat troublant, 17,6 % des jeunes affirment avoir affronté la situation soit en se vengeant ou en commençant eux-mêmes à taxer.

Les réactions des victimes s'arriment aux sentiments qu'elles ont ressentis au cours du taxage ou dans les moments qui ont suivi l'agression (graphique 9). Encore ici, les victimes peuvent vivre différents sentiments simultanément. Contre toute attente, la première réaction exprimée par les victimes est d'être fâchées (42,0 %). Relativement loin derrière vient l'expression de la peur que confessent 26,5 % des répondants de notre échantillon ayant subi un geste de taxage. Le sentiment de peur est toutefois exprimé par une proportion deux fois plus grande des filles (40,3 %) que des garçons (17,6 %). Ensuite, près de 23,8 % rapportent s'être sentis pris au piège ou

Graphique 9 Sentiments exprimés par les victimes à la suite du taxage et sentiments des victimes perçus par les auteurs (en %)



avoir été incapables d'en parler. Enfin, 14,4 % des jeunes victimes affirment avoir été indifférentes, ce qu'elles expriment en prétendant que « ça ne leur a rien fait », ce qui est plus souvent le fait des garçons (16,5 %) que des filles (10,8 %). D'autres sentiments encore, allant de la tristesse (10,8 %) à la honte (6,4 %), sont aussi dévoilés par les victimes.

Les jeunes auteurs de taxage, de leur côté, voient la répartition des sentiments des victimes de manière quelque peu différente. Il s'agit ici, bien entendu, de leur perception de la situation. Ceux-ci estiment d'abord que les victimes ont eu peur; c'est ce que révèlent 55,8 % d'entre eux. Il est possible que les jeunes agresseurs définissent ici d'abord et avant tout le sentiment qu'ils ont tenté de provoquer chez leurs victimes.

Plusieurs ont par ailleurs perçu la tristesse (29,7 %), la colère (25,4 %), ou même la honte (18,3 %) exprimées par les victimes. Est-ce là ce qu'ils souhaitent? Il faudrait fouiller plus loin, en leur demandant expressément, pour le savoir, et éventuellement en tenir compte dans l'intervention auprès d'eux.

Quels sont les sentiments qui poussent les jeunes à se livrer à des gestes de taxage? Ces jeunes taxeurs de notre échantillon sont proportionnellement quasi aussi nombreux à afficher des sentiments positifs (fierté, contentement, imposition du respect : 74,7 %), que négatifs (angoisse, culpabilité, tristesse, peur des conséquences, déception : 74,5 %), plusieurs sentiments, parfois même contradictoires, pouvant surgir concurremment.

• QUELQUES SUGGESTIONS DES JEUNES POUR CONTRER LE TAXAGE

Lorsqu'on leur demande comment faire pour éviter le taxage, peu de jeunes semblent savoir quoi faire et même certains croient que l'on ne peut rien faire. Par contre, certaines suggestions sont aussi exprimées, notamment améliorer la surveillance dans les lieux propices au taxage, en parler à

quelqu'un lorsqu'on est victime, se regrouper au lieu de se promener seul (commentaire provenant surtout des filles), dénoncer les personnes qui taxent, faire de la prévention et de la sensibilisation.

CONCLUSION

Les résultats de l'enquête montrent que **six jeunes sur dix sont affectés par le phénomène du taxage** lorsqu'on considère que, même sans avoir été directement liés à une situation de taxage comme témoin, victime ou auteur, un grand nombre de jeunes des deux sexes expriment néanmoins la peur d'être la cible d'un geste de taxage. **Il faut donc en conclure qu'il s'agit d'un phénomène qui existe, qui produit des impacts bien réels, et donc sur lequel il faut agir.** Mais les données suggèrent aussi clairement qu'il s'agit d'un phénomène complexe et multiforme et que, par conséquent, les actions qui devront être menées pour y faire face devront refléter cette complexité.

Plus précisément, différentes actions devront être entreprises selon qu'elles s'adressent aux victimes, aux témoins ou encore aux jeunes auteurs de taxage. Ainsi, des mesures pourraient être mises en place de manière à fournir aux victimes des moyens de se protéger. D'un autre côté, on devrait également informer les jeunes auteurs de taxage des conséquences, entre autres légales, de leur geste pour eux, mais aussi de son impact sur les victimes. Ils ne sont souvent pas conscients ni des unes ni des autres, ou ne les connaissent pas. Ils ne réalisent donc pas la portée de leur geste qui peut leur paraître finalement anodin.

Plusieurs stratégies devront aussi être envisagées, puisqu'il faudra tenir compte des particularités que l'on retrouve entre les filles et les garçons ainsi que des différences notées selon les niveaux scolaires et, bien sûr, des spécificités locales des milieux touchés par les interventions. On doit en effet, se rappeler que ce sont majoritairement les garçons qui sont directement touchés par le phénomène soit comme victimes, témoins ou auteurs de gestes de taxage. Par contre, ce sont

les filles qui expriment la plus grande crainte d'être un jour victimes d'une telle forme d'agression. Il faut ici faire la distinction entre ce qui pourrait être considéré comme une « saine inquiétude », qui pousse à prendre des moyens d'éviter l'avènement de la situation, et une « peur paralysante », qui pousse à l'isolement, fait en sorte qu'on évite de sortir, ou même qu'on refuse de se rendre à l'école dans le but d'éviter toute probabilité d'être confronté à une possible manifestation de taxage.

Tenant compte de la configuration des événements (où, quand, comment se passe le taxage), on pourrait aussi se tourner vers des mesures de prévention situationnelle : par exemple, augmenter la surveillance à l'heure du dîner pour les jeunes du secondaire, puisque les résultats indiquent que c'est là un des moments privilégiés pour le passage à l'acte des taxeurs de ce niveau scolaire.

Et comme une multitude d'actions peuvent et doivent être entreprises, avec chacune des visées spécifiques, c'est, en somme, l'ensemble de la société qui est interpellée pour faire face à ce phénomène du taxage qui touche tant de jeunes de tous les milieux. On ne mettra jamais trop d'emphasis sur l'importance d'impliquer dans les actions toutes les instances et toutes les personnes concernées (sécurité publique, mais aussi éducation, santé, organismes et intervenants communautaires, parents, citoyens et, bien sûr, les jeunes eux-mêmes). Il reste à espérer que tous travailleront dans la même direction en se rappelant ce simple message :

« la prévention avant la guérison ».